



CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 22 AVRIL 2015
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de la convocation	16/04/2015
Nombre de conseillers	
En exercice :	29
Présents :	22
Absents :	07
Dont Procuration :	06
Vote à l'unanimité	
Pour :	24
Contre :	00
Abstentions :	04

L'An Deux Mil Quinze, le mercredi 22 avril, à neuf heures (9H00), le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Maire, pour la tenue de sa 3^{ème} session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 16 avril 2015.

PRESENTS : Mme VAINQUEUR CHRISTOPHE Hélène (Maire) – M. MAGLOIRE Claude (1^{er} Adjoint) – Mme OTTO AZINCOURT Josette (2^{ème} Adjointe) – M. RENIER Renaud, (3^{ème} Adjoint) - Mme MARCIN PLANTIER Dany (4^{ème} Adjointe) – M. RUPAIRE Justin (5^{ème} Adjoint) – Mme EUGENIE Gilberte (6^{ème} Adjointe) - M. RENIER Philippe (7^{ème} Adjoint) – - Mme HATILIP ROCH Achille Germaine (8^{ème} Adjointe) - M. BARTHEL Léonard - M. JERSIER Claude - Mme SAINTE-LUCE Ninette M. LAROCHELLE Louis - M. CHAIBRIANT Michel – M. SACILE Serge - Mme SAINT-VAL Marie-Agnès – Mme GILLES Christelle – Mme LAROCHELLE Lucie – M. NOËL Jean-Philippe - M. FRANCISQUE Jean-Louis – M. FAUSTA Jimmy – Mme CHRISTOPHE Laurence(22)

REPRESENTÉS : M. EDAU François (ayant donné procuration à M. Leonard BARTHEL) - Mme BARTHEL Annick (ayant donné procuration à M. Claude MAGLOIRE) - Mme FAVORINUS Justina (ayant donné procuration à M. Serge SACILE) - Mme LAROCHELLE Laurence (ayant donné procuration à Mme Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE) - Mme MACHARES Chantal (ayant donné procuration à M. Jimmy FAUSTA) - M. LIBER Luc (ayant donné procuration à Mme Laurence CHRISTOPHE).....(6)

ABSENTS : Mme DEGLAS Louisiane.....(1)

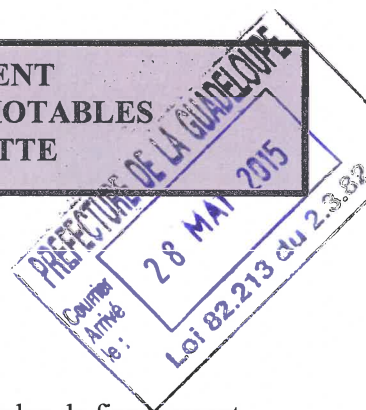
Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Monsieur Michel CHAIBRIANT a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

21

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT
 POUR LA REALISATION DES GRADINS ESCAMOTABLES
 DE LA SALLE BLONCOURT FRANCILLETTE**

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le budget de la Commune pour l'exercice 2015;
- Vu la délibération n° 11 du 07 novembre 2011 portant approbation du plan de financement pour la rénovation de la salle polyvalente « Bloncourt Francillette » ;
- Vu la délibération n°20 du 22 avril 2015 relative à la modification du plan de financement pour la rénovation de la salle polyvalente « Bloncourt Francillette » ;
- **Considérant** la nécessité d'équiper la salle « Bloncourt Francillette » des gradins escamotables pour lui conférer un caractère polyvalent tout en garantissant l'accueil des personnes à mobilité réduite;
- **Considérant que** le coût total prévisionnel des gradins escamotables est estimé à 130 000€HT ;



**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

A l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1

Adopte le plan de financement prévisionnel ainsi qu'il suit :

D.E.T.R. :	69 200 € HT
Réserve parlementaire	15 000 € HT
Commune :	45 800 € HT
Coût définitif global de l'opération	130 000€HT

Article 2

Autorise le Maire à lancer toutes les procédures légales et à signer l'ensemble des actes pour faire aboutir ce projet.

Article 3

Charge Madame le Maire d'exécuter la présente délibération qui sera transmise à Madame la Préfète de la Région Guadeloupe.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal Administratif de Basse-Terre.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la commune de Trois-Rivières.

Certifié exécutoire, compte tenu de
La transmission en Préfecture le

28 MAI 2015

La publication et/ou la notification
le

28 MAI 2015

